



Ateliers théâtre

Règlement de fonctionnement

Préambule :

L'ALAC est une association, régie selon la loi de 1901, agréée Jeunesse et Education populaire, et affiliée aux Francas (Mouvement d'Education Populaire qui contribue à la co-construction de politiques éducatives).

Extrait des statuts de l'association : Article 3

L'ALAC a pour objet de favoriser la rencontre, l'insertion et l'épanouissement des personnes dans un esprit de convivialité et de solidarité.

En respect de ses objectifs, elle organise des activités sportives, culturelles, sociales, de séjours et d'accueil de loisirs, prioritairement en direction des habitants de Carquefou.

L'ALAC a à cœur de proposer des ateliers de loisirs de qualité, avec des intervenants et intervenantes professionnels.les qui s'investissent auprès des enfants, jeunes et adultes pour leur transmettre leurs connaissances, mais cela nécessite également un engagement en contrepartie.

L'atelier théâtre c'est :

- une activité de loisirs
- une pratique artistique collective, qui impose de faire avec les autres.

A partir de la saison 2025-2026, l'ALAC propose différents types d'ateliers :

- 1) Les **ateliers réalisation** qui ont pour objectif de se produire en fin d'année.
- 2) Les **ateliers expression théâtrale** qui ont vocation à utiliser les exercices, outils et techniques du théâtre. Pas de représentation annuelle.
- 3) Les **ateliers d'improvisation**, jeu d'acteur non-préparé devant un public ou non, à partir d'une consigne courte.

Engagement :

En s'inscrivant dans un atelier théâtre l'adhérent.e s'engage :

- À être assidu.e et ponctuel.le lors des séances et répétitions.

« Le théâtre se construit sur une dynamique de groupe qui impose l'engagement régulier. »

- À respecter les règles de vie collective (respect des autres, langage approprié).
- À prévenir en cas d'absence le jour précédent tant que faire se peut : loisirs@alac.asso.fr

Pour les ateliers théâtre aboutissant à une représentation, l'adhérent.e s'engage :

- À respecter le choix de pièce et la distribution des rôles établie par l'intervenant.
- À apprendre son texte dans le délai fixé par l'intervenant.e.

« Le théâtre est l'art de la répétition. Apprendre son texte constitue une étape indispensable. »

- À être présent.e lors des weekends de représentations. Les dates de spectacles sont communiquées lors de l'inscription.

En inscrivant leurs enfants, les parents s'engagent :

- À s'assurer que leur enfant respecte ses engagements.
- À respecter les choix de texte et de distribution des rôles faits par l'intervenant.e.
- À prévenir le secrétariat en cas d'absence.
- À participer dans la mesure du possible à l'organisation des weekends de représentations (encadrement du groupe, billetterie, contrôle...)
- À lire les informations générales qui sont envoyées par mail aux adhérent.es concernant les ateliers théâtre.

Les intervenant.e.s théâtre de l'ALAC assurent l'animation de plusieurs ateliers qui se succèdent les uns aux autres. Si vous souhaitez les rencontrer, il est indispensable de passer par le service loisirs de l'ALAC (loisirs@alac.asso.fr / 02 40 52 64 68).

Exclusion ou transfert vers un autre atelier :

Peuvent donner lieu à une exclusion du groupe :

- Le non-respect du règlement de fonctionnement et des conditions générales du secteur loisirs

Peuvent donner lieu à une exclusion du groupe après avertissement :

- Les absences répétées
- L'absence* prévue de l'adhérent.e pour le weekend des représentations peut nous conduire à proposer à l'adhérent un atelier de remplacement selon les places disponibles et la faisabilité.

Les coordinatrices loisirs prendront contact avec la personne concernée ou ses représentants légaux pour qu'une solution soit éventuellement mise en place selon la situation.

Dans tous les cas, une exclusion ne donnera pas lieu à un remboursement.

**En cas d'absence déclarée en dernière minute, le secteur loisirs se réserve le droit de ne plus accepter l'adhérent.e sur l'atelier pour les années à venir.*

LE THÉÂTRE

PERMET :

- de s'exprimer avec plus de facilité
- de prendre confiance en soi
- de se sentir mieux dans son corps
- de prendre la parole devant les autres
- de développer l'empathie et la sensibilité
- de travailler sa mémoire et sa concentration
- de comprendre et exprimer ses émotions
- de gérer son stress

De m'investir dans un collectif
De vivre une expérience sur scène

Je choisis un atelier réalisation qui implique:
(Ateliers réalisation)

Présence régulière
Investissement personnel
Apprentissage du texte
Dynamique de groupe
Respect, aide de l'autre
Notion de silence
Présence aux représentations

Je choisis un atelier improvisation qui implique:
(Impro adultes - lundi
Impro jeunes - lundi)

Présence régulière
Dynamique de groupe
Respect, aide de l'autre
Notion de silence
Présence aux représentations



De m'investir dans un collectif
De découvrir le théâtre sans représentation en fin d'année

Je choisis un atelier expression théâtrale qui implique:
(Expression théâtrale enfants, jeunes, adultes)

Présence régulière
Dynamique de groupe
Respect, aide de l'autre
Notion de silence
Découverte de techniques issues du théâtre

Je choisis un atelier impro qui implique:
(Impro adultes - jeudi)

Présence régulière
Dynamique de groupe
Respect, aide de l'autre
Notion de silence